

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2020)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Suisse 1925-1940 : la perception de la montée des périls vue au travers des publications de l'époque  
**Autor:** Bonard, Claude  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-913863>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.09.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Entraînement au combat d'infanterie, au début de la «mob». La doctrine est encore très influencée par le combat statique et les lignes renforcées de la Première Guerre mondiale.

## Histoire militaire

### Suisse – 1925 – 1940 : La perception de la montée des périls vue au travers des publications de l'époque

**Claude Bonard**

Of spéc; ancien membre du Service historique de l'Armée

#### **L**e contexte politique des années 20-39 en Suisse et la montée des périls

La crise économique mondiale de 1929 développa aussi ses effets en Suisse. Un climat de démoralisation se fit aussi jour dans la population. Les ravages de la Grande Guerre et la crainte d'un nouveau conflit furent invoqués pour réclamer le désarmement universel. Le 16 mai 1920, le peuple suisse vota l'entrée du pays au sein de la Société des Nations dont Genève devint le siège. Le pacifisme et l'antimilitarisme étaient bien réels au sein de la société suisse. L'atmosphère était lourde vu les difficultés économiques du moment avec la crise et le chômage qui minaient le moral. La Suisse ne fut pas non plus épargnée par les tensions engendrées par divers mouvements séduits par les idées nouvelles et le vent soufflant en provenance d'Allemagne et d'Italie. Cette montée en puissance de mouvements puisant leur idéologie dans les exemples de l'Italie de Mussolini et de l'Allemagne d'Adolf Hitler fut fort heureusement enrayée et suscita des réactions salutaires tant des milieux bourgeois et syndicaux qui se rapprochèrent face au péril que du parti socialiste qui, en 1937 décida de participer à l'effort en faveur de la défense nationale.

#### **On recommence à songer à une guerre à venir**

Déjà en 1925, des voix officielles appellent à un réveil et a une large prise de conscience, à témoin le texte de cette brochure diffusée dans les écoles d'officiers: «*Le développement politique et économique des peuples fait naître des oppositions d'intérêts qui réveillent les plus puissantes passions, et de temps à autre provoquent des collisions. Celles-ci ne pourront pas jamais être rendues impossibles par des règlements de droit international, même si tous les Etats de la terre tombaient d'accord pour en adopter. Les circonstances, plus fortes que les hommes, pourraient annuler du jour au lendemain les plus beaux traités entre les gouvernements. Pour pouvoir affronter avec honneur une journée décisive, un peuple qui veut demeurer libre doit, durant des siècles, rester armé, - et*

*les bases morales de sa force se trouvent dans l'entretien constant de cet esprit militaire que nous avons hérité de nos ancêtres... » (1)*

#### **Dangers de guerre et défense nationale :**

En 1936, le colonel divisionnaire Roger de Diesbach ne cache pas qu'il considérait la guerre comme inévitable dans un texte destiné à un large public intitulé Dangers de guerre et défense nationale :

*«Alors déjà, (en 1936) je considérais la guerre comme inévitable. C'est un état de fait qui nous y mène fatalement, et les incidents qui se multiplient, toujours plus graves, toujours plus menaçants, n'en sont que les conséquences et non les causes. Cet état de fait provient essentiellement de l'existence de plusieurs impérialismes contradictoires et inassouvis, qui cherchent leurs voies et doivent fatalement se heurter. Et les groupements qui se dessinent actuellement en vue du conflit de demain, pourraient bien ne représenter que les éliminatoires, précédant une finale, qui se jouerait ultérieurement. Et ainsi, la guerre, si elle commençait, n'en finirait plus. Les événements d'Espagne, qu'on ne pouvait prévoir en mai dernier, ne sont en eux-mêmes qu'un mauvais brûlot venant s'ajouter à tous les autres.*

*Mais il est probable, cette fois-ci, que l'incendie général ne tardera plus.(...) Il est impossible de contester, disais-je, que tous les peuples non seulement en Europe mais dans le monde entier, se préparent fébrilement pour une guerre prochaine qu'aucun ne veut peut-être, mais que tous considèrent comme inévitable.(...) Un jour la faim fait sortir le loup du bois, et c'est la guerre. Et dans ces pays à dictature, le chef - «Führer» ou «Duce» - a fait assez pour son peuple pour qu'il puisse compter en toutes circonstances sur son approbation enthousiaste et aveugle, et, d'autre part, il le tient d'une main si ferme, qu'il est assuré d'avance contre toute défaillance au moment critique.» (2)*



Ci-dessus, en haut : Appel principal: Les chefs de section reçoivent leurs instructions.



Ci-dessus: La sûreté des frontières et des infrastructures explique la création de nombreuses formations dédiées, y compris des unités de maîtres chiens.

### Notre armée est-elle en mesure de résister à celle d'une grande puissance ?

Face à la question de savoir si l'armée suisse est en mesure de résister à celle d'une grande puissance, les auteurs d'une brochure éditée par la Société suisse des officiers soulignent que « le sort des armes dépend en bonne partie de la manière dont les troupes ont été groupées, de la valeur du commandement, de la durée des hostilités, du moral des soldats et de la population, de la situation économique du pays et de bien d'autres éléments encore. ( nous nous battons dans notre propre pays(...) Notre terrain nous aide. Les passages qui conduisent à travers nos montagnes sont peu nombreux. Moins nombreuses encore sont les routes praticables aux véhicules lourds ; d'ailleurs, elles sont faciles à détruire. Et leur remise en état exige un temps considérable. Autant d'éléments qui contribuent dans une très grande mesure à une défense active et tenace ». (3)

Pour sa part, le colonel Ernest Léderrey fait le constat suivant: «Au début des années 30, les crédits dévolus à la défense nationale ne permettent pas de maintenir la capacité opérative de l'armée suisse dotée d'équipements vieillissants avec une aviation obsolète et sans composante mécanisée et encore moins blindée digne de ce nom. Le mirage d'un désarmement universel après les boucheries

de la Première Guerre mondiale dans tous les pays voisins de la Suisse et les espoirs placés dans la Société des Nations sensée préserver une paix universelle avaient émoussé les esprits. Pourtant, après une période de stagnation, les choses changent lentement dès la fin de l'année 1933. Par décret de l'Assemblée fédérale du 21 décembre, les autorités fédérales décident de renforcer l'armement par une importante dotation d'armes automatiques, l'introduction de canons d'infanterie, de mortiers, d'une nouvelle pièce d'artillerie de montagne. L'aviation doit être dotée d'un nombre plus important de chasseurs. Les véhicules et les réserves de munitions de tous calibres sont sensiblement augmentées, le tout pour un montant de 82 millions de francs. En janvier 1934, la prolongation de la durée du service est votée par l'Assemblée fédérale pour améliorer la préparation des troupes. Le 29 septembre 1934, une organisation de défense aérienne passive de la population civile est mise sur pied. Le 7 septembre 1936, une décision des Chambres fédérales valide la nouvelle organisation de l'armée. L'effort financier fut considérable puisque 235 millions de francs furent prélevés en 1936 sur l'emprunt de guerre et 100 millions de 1937 à 1938. En tenant compte de la part des crédits prélevés sur la somme affectée à la lutte contre le chômage, la dépense occasionnée pour l'armée y compris les travaux de fortifications, les arsenaux et les magasins s'élevait en 1938 à 650 millions de francs. A fin 1939, le milliard était atteint. Mais dans la réalité des faits, l'armée n'est, et de loin, pas prête à faire face à un agresseur potentiel disposant d'importants moyens mécanisés et aériens ». (4)

### La Déclaration de neutralité

Dans son *Histoire de la Suisse* destinée aux élèves des collèges et écoles secondaires supérieures, le professeur fribourgeois Gaston Castella écrit ceci en lien avec les événements de 1935 lorsque l'Allemagne, l'Italie et le Japon se retirent de la Société des Nations: « *La menace d'une nouvelle conflagration convainc le peuple et le gouvernement suisse qu'il serait sage de revenir à la pratique intégrale de la neutralité traditionnelle (...)* Ainsi, le 29 avril 1938, après l'annexion de l'Autriche, le Conseil fédéral envoyait-il au Conseil de la S.D.N. Un mémorandum où il déclarait : la Suisse n'est pas en mesure vu sa situation unique, de s'accommoder d'un système facultatif de sanctions. Sa neutralité ne doit pas dépendre de circonstances ; elle est donnée une fois pour toutes... »

Vu l'évolution de la situation internationale, la déclaration de neutralité suivante dont je cite ici un extrait fut proclamée devant les Chambres fédérales le 21 mars 1938: «Le 13 mars, l'Etat fédéral d'Autriche, avec lequel la Suisse entretenait de cordiales relations de voisinage, a cessé d'exister comme Etat indépendant. Cet événement historique qui s'est déroulé sous nos yeux est d'immense portée. La volonté de réunir les peuples de l'Allemagne et de l'Autriche n'était pas une inspiration nouvelle ; elle avait déjà provoqué au dernier siècle des conflits armés ; cette volonté vient de triompher. Le Conseil fédéral comprend l'émotion qui s'est emparée de notre peuple. Il saisit l'occasion que lui offre la réunion de l'Assemblée

*fédérale en session ordinaire pour éclairer l'opinion et dissiper des craintes sans fondement.*

*Le changement qu'à subi ces derniers jours la carte politique de l'Europe ne peut avoir pour effet d'affaiblir la situation politique de la Suisse. L'indépendance et la neutralité de la Confédération s'affirment, au contraire, plus que jamais indispensables au maintien de l'équilibre européen». (5)*

### **Défense nationale et économie nationale**

En 1937, conscient de la situation particulière de la Suisse au plan économique, le colonel d'état-major général (EMG) Arthur Steinmann alerte l'opinion publique et consacre un large article à l'économie de guerre dans une brochure destinée au grand public. Il écrit notamment : *« Nous ne devons pas nous laisser gagner par un sentiment de fausse sécurité géographique en vertu de laquelle nous aurions dans notre terrain, dans le Jura et dans les Alpes des alliés sûrs (...) Ces alliés naturels (le Jura et les Alpes) nous permettent uniquement de leur adapter notre armement afin d'en tirer un meilleur rendement et d'en augmenter ainsi la valeur tactique. Nous n'accomplissons entièrement notre devoir qu'en mettant tout en œuvre afin de préparer ce qui est nécessaire pour remplir notre tâche dans certaines conditions données. Nous concluons que la préparation économique fait partie intégrante de la préparation morale et militaire, qu'elle est indispensable si nous ne voulons pas mourir de faim à l'intérieur de nos frontières, de périr sous les armes ou tout au moins être ruinés par la guerre ». (6)*

### **L'Europe bascule à nouveau dans la guerre**

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, l'Europe bascule à nouveau dans la guerre. L'armée suisse mobilise le même jour. L'élection du Général Henri Guisan est accueillie favorablement dans l'ensemble du pays. Dans son *« Histoire militaire suisse »*, l'historien Pierre Streit estime qu'à cette date, l'armée suisse n'est pas encore prête au combat et qu'en cas d'attaque allemande, selon le chef du service de renseignement, le colonel EMG Masson, sa capacité de résistance face à la Wehrmacht aurait été *« entre trois et sept jours plutôt trois que sept »*. (7)

On comprend dès lors mieux pourquoi le message délivré à l'armée et à la population par le général Henri Guisan, commandant en chef de l'Armée suisse au début de l'année 1940 est le suivant :

*« TENIR ! Tel est le mot d'ordre dont soldats et civils, hommes et femmes suisses, doivent s'inspirer pour braver les difficultés de l'heure présente et surtout de l'avenir. Nous tiendrons, si nous gardons présente à l'esprit la pensée de Vinet: « Je veux l'homme maître de soi, afin qu'il soit mieux le serviteur de tous ! » Puisse le présent ouvrage auquel je souhaite plein succès, renforcer notre volonté ! Quartier général, janvier 1940 Le commandant en chef de l'armée Général Guisan ». (8)*

### **Juin 1940 – la Suisse encerclée**

Après l'effondrement de la France, au mois de juin 1940, la situation géostratégique de la Suisse change totalement. A l'extrémité ouest du pays par exemple, Genève se trouve dans une situation isolée par rapport au reste de la Suisse. Le 19 juin déjà, les troupes allemandes sont à Lyon et les forces françaises et polonaises qui tiennent encore le Jura français et le Doubs sont menacées d'encerclement par les blindés de Guderian qui descendent le long de la frontière suisse. La situation est délicate au plan géopolitique. La convention d'armistice de 1940 prévoit l'occupation partielle de la France. En d'autres termes, la Suisse est encerclée par les forces de l'Axe. C'est dans cette situation stratégique dangereuse que le 19 juin 1940 le 45<sup>e</sup> Corps d'Armée français du général Daille demande à se faire interner en Suisse après avoir affronté les Allemands au cours de violents combats dans un périmètre allant de Belfort à la frontière suisse. En 1940, à l'issue de combats retardateurs meurtriers menés contre les troupes allemandes, notamment à Maîche et au Clos du Doubs, le général Bronislaw Prugar-Ketling prend la décision de passer en Suisse. Dans la nuit du 19 juin, près de 13'000 soldats polonais passèrent la frontière. Cette division polonaise bien qu'intégrée au 45<sup>e</sup> corps de l'armée française du général Daille, restait toutefois sous commandement polonais dépendant directement du gouvernement polonais du général Wladislaw Sikorski. A noter que dès 1940, le général Prugar-Ketling entretint des relations suivies et courtoises avec le général Guisan, une estime réciproque unissant les deux officiers et en cas d'invasion de la Suisse par les forces du Reich, le commandant en chef de l'armée suisse savait pouvoir compter sur le soutien sans faille de la division polonaise internée en Suisse.

### **Conclusion**

L'inquiétude et l'angoisse étaient donc palpables au sein de la population. Le pire était pourtant à venir avec l'effondrement de la France en juin 1940. Ainsi que l'ont relevé les historiens Pierre Streit et Jean-Jacques Langendorf, *« Indéniablement, on assistait à un affaissement du moral dans la population et dans l'armée »*. (p.242) (9)

Le rapport final publié en 2002 sur mandat du Parlement et du Gouvernement suisses de la Commission Indépendante d'Experts créée en 1996 dit *« Rapport Bergier »* dépeint la situation de la Suisse après la campagne de Pologne de 1939 et l'agression allemande à l'Ouest du printemps 1940 : *« La débâcle des démocraties occidentales au printemps 1940, l'occupation de Paris, la soumission de presque toute l'Europe à l'Allemagne national-socialiste placèrent la Suisse dans une situation tout à fait insolite. Elle se vit cernée par une alliance de puissances brutales et sans scrupules. Par son économie et sa culture, la Suisse avait toujours été très ouverte vers l'extérieur. (...) Les événements de 1940 ébranlèrent les certitudes sur la sûreté de la position suisse en Europe et dans le monde. Ils mirent la Suisse dans une situation d'extraordinaire dépendance, très*

unilatérale. Les provocations qui émanaient depuis 1933 de l'Allemagne national-socialiste voisine et menaçante culminèrent dans une crise aiguë. La pression resta forte, même lorsque le sort des armes tourna en 1942-1943 et que la défaite allemande apparut de plus en plus certaine ». (10)

Pour sa part, l'historien américain Stephen P. Halbrook qui a aussi décortiqué les forces et les faiblesses de la Suisse en cette période de grands dangers a démontré, de même que l'historien Jean-Jacques Langendorf, que la Suisse « a fait ce qu'elle a pu, dans des conditions extraordinairement difficiles ».

On ne le rappellera jamais assez.

CB.

## Notes - Sources :

(1) Brochure distribuée aux aspirants-officiers de l'E.O. 1932. p. 48. Vue d'ensemble de *l'Histoire Militaire Suisse* – rédigée sur ordre de service par le Colonel commandant de corps a.D. Robert Weber. Traduite de l'allemand par le Colonel Albert Pagan, Berne, Commissariat central des Guerres, 1925, 48 p.

(2) Colonel divisionnaire Roger de Diesbach - Dangers de guerre et défense nationale: Brochure *La Suisse en armes* -ouvrage destiné à approfondir le problème de la défense nationale, sous la direction de Hermann Gurtner, Dr rer.pol., Goldswil, Berne, éditions Elma S.A. 1937, 112 pages. (3)

(3) Société Suisse des Officiers, *Notre défense nationale*, Lausanne, 1931, 62p. Brochure distribuée dans les écoles d'officiers.

(4) Colonel Ernest Léderrey, introduction, évolution de notre armée, pp. 19-21. *La Suisse en Armes, mobilisation 1939*, Morat, éditions patriotiques, 204 p.

(5) Texte publié dans la plaquette *Suisse – Schweiz – Svizzera-Svizzera* – brochure commémorative de la déclaration de neutralité, lue aux Chambres le 21 mars 1938, vendue au profit de la Défense nationale – Amis du château de Colombier - Comité d'édition Neuchâtel rue Saint-Maurice 4, 1938, 16 p.

(6) Colonel d'EMG Etat-major général) Arthur Steinmann p. 112 traduction par le capitaine S. Stelling-Michaud. In *La Suisse en armes* -ouvrage destiné à approfondir le problème de la défense nationale, sous la direction de Hermann Gurtner, Dr rer.pol., Goldswil, Berne, éditions Elma S.A. 1937, 112 pages.

(7) Pierre Streit. *Histoire de l'armée suisse - Des origines à nos jours*, Gollion, Infolio éditions, 2016, tableau p. 169 / 252 p.

(8) Général Henri Guisan, janvier 1940. Préface de l'ouvrage *La Suisse en Armes, mobilisation 1939*, Morat, éditions patriotiques, 204 p.

(9) Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit, *Face à la guerre – l'armée et le peuple suisse 1914-1918/1939-1945*, Gollion, Infolio éditions, 2007, 330 p.

(10) Rapport final de la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, dite « Commission Bergier », Pendo, Zurich, 2002, 569 p. 42

## Histoire militaire

### L'Association du Musée Suisse de l'Armée est maintenant récompensée

Depuis 1922, le matériel de l'armée a été rassemblé sous différents noms. L'actuelle Association du Musée Suisse de l'Armée (AMSA) a apporté beaucoup d'énergie et de systématique. Elle a reçu le prix 2019 de la Société suisse pour la protection des biens culturels (SSPBC) pour ce travail.

C'est la reconnaissance de la persévérance, de l'engagement et de l'initiative ainsi que de l'engagement personnel de nombreux bénévoles et experts depuis des décennies : La remise du Prix de parrainage 2019 de la Société suisse pour la protection des biens culturels est à la fois une récompense et une motivation pour poursuivre le travail, comme l'a expliqué son vice-président Heinrich Speich à Thoune. La Suisse a également besoin d'un musée holistique pour cette partie importante et formatrice de son histoire. M. Speich a cité les institutions bien connues de Vienne et de Paris comme modèles à suivre. En raison de ses activités, l'AMSA a été classée par Speich parmi les "organisations promotrices de l'Etat et qui le soutiennent partiellement".

### Le contexte de la reconnaissance

Le prix - une plaque commémorative et une contribution financière - a été remis au président actuel de l'association, Henri Habegger, en présence de plusieurs de ses prédécesseurs, de représentants des autorités et du DDPS ainsi que d'invités d'honneur. Rétrospectivement, Habegger a fait participer les invités aux efforts de l'AMSA et des organisations qui l'ont précédée. Les hauts et les bas du monde des musées et des collections s'expriment, mais il y a toujours eu des gens qui ont gardé vivante la vision d'un musée général de l'armée. L'AMSA a contribué à faire en sorte que le matériel de l'armée soit maintenant classé comme un bien culturel et qu'il soit recueilli et conservé en conséquence. Cela correspond à l'idée de la SSPBC privée, fondée en 1964, qui est également le point de contact pour la gestion des risques et la planification d'urgence dans le traitement des biens culturels de toutes sortes.

### Un musée reste l'objectif

L'AMSA, qui compte environ 1800 membres, est actuellement une association de soutien à la Fondation pour le matériel historique de l'armée suisse (HAM), qu'elle a fondée en 2008. Elle collecte, trie et entretient la collection de matériel historique de l'armée pour le compte du Département de la défense, principalement sur les sites de Thoune et de Burgdorf. Le soutien est fourni sous forme de contributions financières, de bénévolat et de relations publiques.

Mais comme toujours, l'objectif déclaré est de créer un musée. Le conseiller national Werner Salzmann a également abordé ce point dans son allocution de bienvenue en tant que président de la Commission de sécurité nationale. Il a exprimé l'espoir que dans quelques années, l'ouverture d'un musée de l'armée contemporain, moderne et réel aura lieu à Thoune. Il a assuré son soutien politique.

Contact pour les médias :

Henri Habegger, Président AMSA, Mobile 079 415 11 67 - henri.habegger@armeemuseum.ch